

Saint Mars

Magazine

*Les Arts à St Mars
Les Amériques*



*Nouveau
site internet*



*Syndicat
d'eau*



Janvier 2019 - N°60

SOMMAIRE

Le Mot du Maire P.2

Le coin des infos P.3

Ça s'est passé à... P.4

Les Ecoles P.5

Culture P.6

Associations P.7-8

Syndicat d' eau P.9

Zoom P.10

Une page d'histoire P.11

L'agenda P.12

*Un p'tit nouveau
à la mairie... Voici MBappé*



Le Mot du Maire

NOUVEAUTÉS 2019

En ce début d'année 2019, nous avons le plaisir de vous envoyer une nouvelle présentation de votre Saint Mars Magazine avec une volonté d'être plus visuel, plus concis tout en vous apportant le maximum d'informations sur la vie de notre commune. Une page ZOOM est consacrée au nouveau site internet (stmarsdoutille.fr). Celui-ci fait également peau neuve avec la possibilité de télécharger une application afin de personnaliser vos besoins et répondre plus rapidement à vos attentes. N'hésitez pas à nous faire un retour critique pour améliorer cette communication.

11 NOVEMBRE 2018

Nous avons vécu une très belle cérémonie de commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale. Malgré la pluie intense, de nombreux enfants ont participé activement par la lecture de lettres de poilus et par le chant de notre Marseillaise accompagnés de notre harmonie municipale. Je veux remercier tous les acteurs de cette cérémonie et en particulier l'équipe enseignante pour leur implication dans la réussite de cette commémoration.

COVOITURAGE

Dans le cadre de son programme Mobilité Durable, le Pôle métropolitain a mis en place sur notre commune une signalétique 'aire de covoiturage' située route de Ruaudin. Cette signalétique a pour but de mettre en valeur, d'encadrer et de promouvoir la pratique du covoiturage, notamment pour les trajets domicile-travail.



AMÉNAGEMENT DU BOURG

La consultation des entreprises concernant les travaux d'aménagement du bourg est terminée. Les travaux débuteront à la fin du premier trimestre. Plusieurs phases sont prévues afin de garder l'accessibilité à tous les commerces.

VŒUX 2019

2019 est déjà là ! Que cette nouvelle année vous apporte la réussite, la santé et la prospérité, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans ceux de vos proches. Je vous souhaite une très bonne année 2019.

Laurent TAUPIN, votre Maire

Directeur de la publication :

Laurent TAUPIN

Responsable de la publication :

Elisabeth FOLLENFANT

Responsable éditorial :

Bérengère GUITTET

Création graphique conception & réalisation :

ZigZag Graphistes indépendants - Courdemanche 72150

contact@zigzag.click / 0243442823

Le Coin des Infos

Questions Pratiques

Qui doit déneiger le trottoir devant chez moi ?

Alors que l'hiver s'installe sur le territoire, vous vous posez peut-être la question de savoir si vous devez en tant que riverain déneiger le trottoir situé chez vous ?

Oui si un arrêté municipal (n° 3/2018) du maire le prévoit, le déneigement consiste alors pour les riverains (locataire, propriétaire ...) à déblayer la neige mais aussi à saler ou sabler en cas de verglas, cette opération s'effectuant jusqu'à la limite du trottoir.

Le ramonage des cheminées

L'arrêté municipal n° 85/2011 prescrit, à titre permanent, que les foyers, fourneaux et cheminées des logements, pavillons ... à usage d'habitation ou à usage professionnel privés ou publics, doivent faire l'objet d'un ramonage au moins une fois par an et notamment avant la remise en fonction hivernale. Les propriétaires ou locataires doivent s'acquitter de cette obligation par tout moyen approprié à leur convenance, mais il est préconisé que le ramonage soit préférentiellement réalisé par un professionnel susceptible d'attester de la bonne exécution de l'opération.

La Nantaise des Eaux Services devient SUEZ



Depuis le 1er juillet 2018, Nantaise des Eaux Services est devenu SUEZ. Qu'est-ce que cela change pour vous ?

Mon contrat va-t-il changer ? Votre contrat d'eau et/ou d'assainissement ne change pas. Le prix de l'eau de votre commune et les conditions de service restent les mêmes.

Que se passe-t-il si je suis en prélèvement automatique ? Si vous êtes prélevé, c'est SUEZ EAU FRANCE qui apparaîtra désormais sur vos relevés de compte au lieu de Nantaise des Eaux Services. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Si je paye par chèque, à quelle adresse dois-je envoyer mon paiement ? Si vous payez par chèque, vous devez maintenant le libeller à l'ordre de Suez Eau France. L'adresse pour l'envoi de votre chèque est indiquée sur votre dernière facture.

Si je suis mensualisé, qu'est-ce que cela change pour moi ? Si vous êtes mensualisé, SUEZ prend bien en considération l'historique du moyen de paiement. Votre calendrier de mensualités figure sur votre facture SUEZ.

Questions impôts?



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Une question sur vos impôts sur le revenu, votre taxe d'habitation, votre taxe foncière,

la Direction Départementale des Finances Publiques de la Sarthe vous informe de la possibilité d'obtenir tout renseignement par téléphone au **0811.700.724 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00.**

La Mairie

vous accueille

Accueil du public ...

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (Uniquement Urbanisme)
Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mercredi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Vendredi 9h00 à 12h00 (Uniquement Urbanisme) et de 14h00 à 17h30
Samedi de 9h00 à 12h00
Tel: 02.43.42.74.38
www.stmarsdoutille.fr
(Site officiel)

La Poste

vous accueille

du Lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

Le samedi (semaines paires) de 10h à 12h30

Contact : 02 43 42 73 69 - 4 rue Victor Hugo

Etat Civil

Naissances



Ilyana HARDY née le 14 octobre
Noémie FRESNAIS née le 27 octobre
Thiméo CAMUS né le 1er novembre
Maël BOULAY né le 13 novembre
Mathis RAGOT né le 26 novembre

Mariage



Manuella COEURJOLI & Yoann BOUCHER le 20 octobre

Décès



Hélène ROUILLARD veuve LÉON le 27 octobre
Madeleine MULET épouse DAUMARD le 5 novembre
Marie-Pierre ROUVILLOIS le 12 novembre

Ça s'est passé à St Mars

Mardi 16 octobre
ATELIER CREATION DE SAVON



Mercredi 24 octobre
ATELIER DECOUVERTE
MASSAGE PARENT/ENFANT

Dimanche 4 novembre
BOURSE AUX JOUETS



16, 17 et 18 novembre
LES ARTS A ST MARS « LES AMERIQUES »



Dimanche 25 novembre
REPRESENTATION THEATRALE « LES PRUNEAUX »



Dimanche 2 décembre
CRITÉRIUM TROPHÉE TIR À L'ARC

LES Ecoles

La Pastourelle

Projet : le tour du monde

Début d'année scolaire, les élèves des 3 classes de maternelle ont travaillé sur l'Amérique, en lien avec le thème des Arts à Saint Mars.

Ils découvriront ensuite l'Asie, l'Europe, l'Océanie (projet modelage de masques avec Marie-Noëlle Lefaux, sculptrice) et l'Afrique (atelier découverte des animaux d'Afrique au zoo de la Flèche début juillet).

30 minutes par semaine, les élèves de l'école maternelle se rendent dans la salle de musique de l'école élémentaire pour une séance de musique avec Elodie Haran, Dumiste. Lors de ces séances, les chants et musique sont choisis en lien avec le continent étudié en classe. Elles sont financées par la communauté de communes.

Le Pâtou

Les Arts à St Mars

Les élèves de CM1 et de CM2 sont allés à la salle des fêtes le vendredi 16 novembre.

« Des artistes nous ont présenté leurs œuvres et nous ont accompagné pour faire des arts.

Ils nous ont aidé à faire des plumes, des attrape-rêves ou un portrait d'un Indien...

Ce que nous avons bien aimé c'était la difficulté et de pouvoir créer notre propre dessin avec les couleurs que l'on souhaitait.

Nous avons beaucoup aimé le tableau de Johnny Hallyday et les personnages où l'on pouvait mettre notre visage lors de la visite de l'exposition ».

Dimanche 11 novembre

Les élèves de l'école Le Pâtou ont appris la Marseillaise, travaillé sur la 1ère Guerre Mondiale et son Armistice en classe. Malgré une météo contrariante, certains d'entre eux ont participé à la commémoration municipale du 11 novembre. Un beau groupe d'enfants a interprété notre hymne national accompagné des musiciens. Quelques-uns ont lu des lettres de poilus ou réciter des poèmes pour se souvenir et dire : plus jamais de guerre...

Les élèves de CM1-CM2



A venir :

Danse déguisée (carnaval) : les enfants vont préparer des danses qu'ils pourront exécuter tous ensemble dans la salle des loisirs, puis manger des crêpes (pâte préparée par les enfants à l'école, cuites par les parents d'élèves volontaires) début février

Spectacle « Planète Môme » : Julien et les copains du monde mars 2019

Le financement des sorties et spectacles est assuré par l'amicale des parents d'élèves, la mairie de Saint Mars d'Outillé et la coopérative scolaire.

PREPARATION DE LA RENTREE 2019 - INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE

De nombreux enfants sont nés en 2016 à Saint Mars d'Outillé. Nous espérons donc réouvrir la 4ème classe. Cependant, chaque année, il est difficile de prévoir le nombre exact d'enfants inscrits (déménagements, ...)

Nous avons donc décidé d'anticiper les inscriptions des élèves.

Elles se dérouleront du 14 janvier 2019 au 8 février 2019

Merci de prendre contact avec Maryline Maillard, responsable des temps périscolaires, pour la constitution du dossier unique d'inscription (**06 68 66 70 91** laissez un message avec vos coordonnées, Maryline Maillard vous recontactera).

Merci d'en parler autour de vous afin qu'un maximum d'enfants soient inscrits durant cette période pour préparer au mieux la rentrée 2019.

APPEL A BENEVOLES POUR ACCOMPAGNER A LA PISCINE

De mars à juin, **10 séances** de piscine financées par la mairie de Saint Mars d'Outillé sont prévues pour les élèves de Grande Section.

Pour assurer ces séances en toute sécurité, nous avons besoin d'accompagnateurs bénévoles agréés par l'Education Nationale. Sans eux, nous devons annuler les séances de piscine.

Pour passer l'agrément, il faudra se rendre à une session qui aura lieu à la piscine (plusieurs dates sont possibles, à la piscine du Mans, d'Ecommoy, ou Montfort le Gesnois). Il faut être à l'aise dans l'eau et savoir nager, les consignes concernant l'accompagnement des élèves vous seront données.

Si vous êtes prêts à vous impliquer (que vous soyez parent, grands-parents d'élève ou non), merci de me contacter au **02 43 42 71 93** (laissez un message, je vous rappellerai).

Cordialement,
Amélie NIVET, la directrice.



Culture

Les arts à St Mars

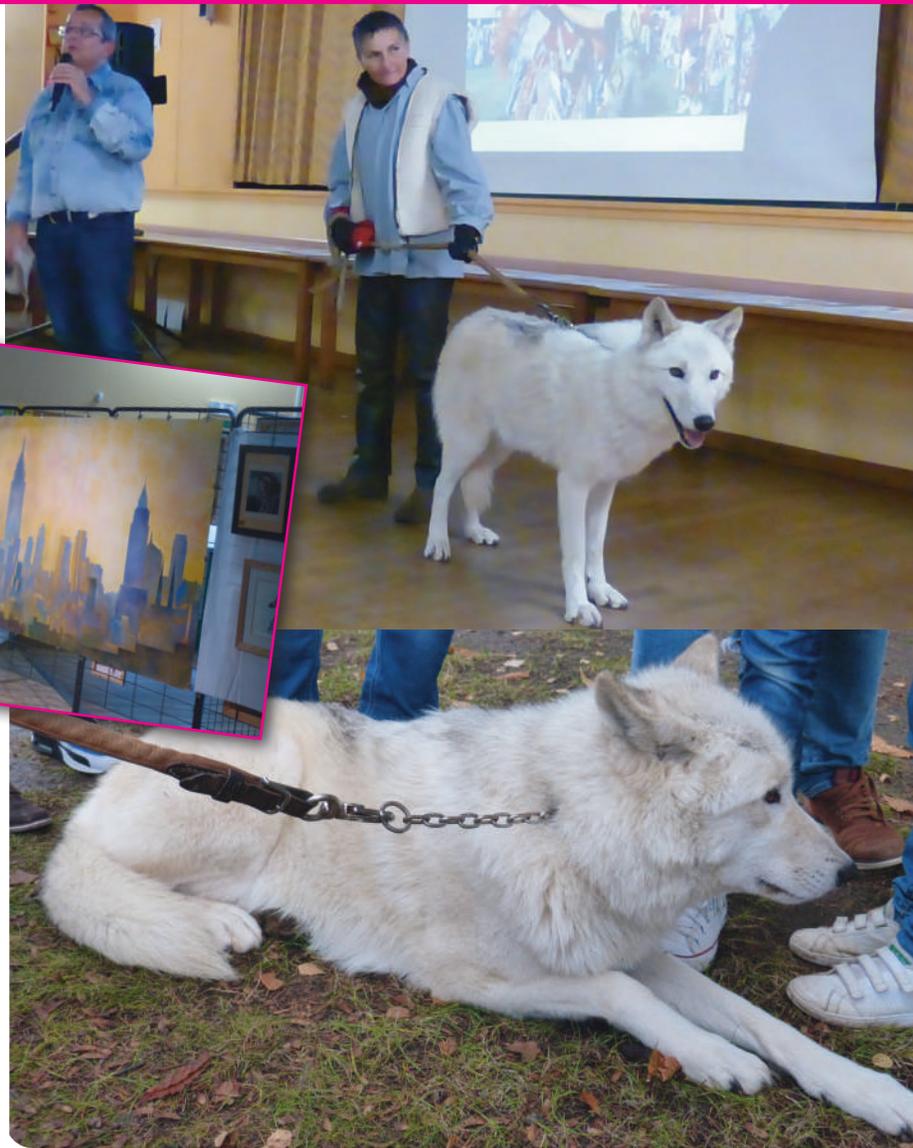
prochain thème : L'AFRIQUE

Cette année, les Arts à St Mars étaient consacrés aux Amériques.

Un week-end riche en découverte et en émotion avec la présence des loups. Une chose est sûre 80 personnes ayant rencontré Françoise et ses protégés ne verront plus les loups de la même façon. Fini le grand méchant loup des contes et légendes. 40 personnes ont réalisé les fameux capteurs de rêves avec des nerfs de bison ... pas si facile les nœuds.

Jean, Amérindien d'adoption et demi-frère de Barack Obama a passionné son auditoire avec la conférence / diaporama sur les indiens. Jean nous a ensuite embarqué dans les contes amérindiens et ses légendes. Un vrai plaisir d'écouter ce conteur si passionné. Le public ne s'y est pas trompé. Maquillage tatouage éphémères et atelier pop art ont ravi les plus petits. Vous pourrez retrouver le livre de Jean Lemoire et celui des loups très prochainement à la bibliothèque.

<http://www.waneloup.com/>



Centre Rabelais

Les Arts à St Mars :
une inauguration
aux couleurs de
l'Argentine

Vendredi 16

novembre, l'inauguration du Festival « Les Arts à St Mars », dont le thème cette année était « Les Amériques », était l'occasion d'un partenariat avec le Centre Socioculturel François Rabelais et plus particulièrement le Festival Changé d'Air, à la découverte de l'Argentine. Environ 80 personnes étaient présentes pour les diaporamas de Bernard Grigne Gazon, Yannick et Patrick Sevêque, grands voyageurs et photographes amateurs. De la Boca de Buenos Aires aux chutes d'Iguazu en passant par les Andes, le public a eu un aperçu du pays en images et a pu échanger avec les diaporamistes. Les élus de l'association du Centre Rabelais ont présenté cette action mais aussi tout le travail mené en lien avec les bibliothèques du territoire : à Parigné l'Evêque, Brette-les-Pins, Challes et Changé, des animations étaient également menées autour de l'Argentine (expositions photo, spectacle, ...). Une entente qui devrait être amenée à se reproduire pour de futurs projets.



Ateliers adultes : le programme de janvier à avril 2019 dans votre commune

Des ateliers adultes sont proposés par le Centre Socioculturel François Rabelais un mardi tous les 15 jours à la salle polyvalente, près du gymnase Serge Soualle. Découvrez des activités et partager des trucs et astuces, durant ce temps d'échanges et de rencontres ! Vous pouvez vous inscrire sur une activité pour un tarif modique, ou choisir de nous rejoindre sur l'ensemble des ateliers, à St Mars d'Outillé mais aussi à Parigné l'Evêque, Challes et Changé. Vous pouvez également partager un savoir, une technique qui vous tient à cœur et que vous souhaitez montrer à d'autres personnes. Si vous aussi vous avez envie de proposer une activité manuelle que vous aimez, sans forcément être un expert, n'hésitez pas à contacter Sandrine en envoyant un e-mail à famille@le-rabelais.org au 02.43.40.13.04. Retrouvez le programme complet des ateliers adultes sur www.lerabelais.org

LES Associations

Les Turbulents St Martiens

Nous vous remercions de votre présence et de votre soutien lors des différentes manifestations.

Si vous souhaitez être bénévole, vous êtes le(a) bienvenu(e) ... La remise des lots des maisons illuminées aura lieu, lors de **l'Assemblée Générale du 26 janvier au restaurant L'Ardoise à partir de 19 heures.** Nous vous souhaitons nos Meilleurs Vœux pour 2019. Retrouvez toutes nos dates sur le calendrier

Location de barnums aux habitants et aux associations du vendredi soir au lundi soir

5 x 12 m : 150 €

3 x 3 m : 25 €

1 table et 2 bancs : 5 €

Ces tarifs comprennent le transport, le montage et démontage. Une caution vous sera demandée pour chaque location.

Renseignements auprès du **Garage Rousset 02.43.42.74.34** pendant les heures d'ouverture.

Yves Nivault
06.20.34.84.66



Sophrologie

Ralentir respirer ressentir

La Sophrologie, c'est respirer en conscience pour un bien-être avec soi et les autres. Elle est basée sur la respiration, la relaxation musculaire, la concentration et des intentions positives.

Grâce à des techniques simples basées sur la détente, la respiration, la visualisation et une attitude mentale positive, la Sophrologie intégrative favorise le développement harmonieux de nos capacités physiques et psychiques. Chaque mouvement proposé en Sophrologie a des répercussions physiologiques et émotionnelles dans le corps.

Elle nécessite un accompagnement verbal de la part du sophrologue.

La Sophrologie est à la fois une science et un art. Les cours ont lieu le **lundi de 18h30 à 19h30.**

Gisèle Freuslon
06.20.35.16.13



Loisirs à St Mars d'Outillé

Au terme de ce premier trimestre, l'association des loisirs a organisé deux représentations de la pièce Les Pruneau(x).

Vous avez été respectivement plus de 160 et 220 personnes à assister à ces représentations ! Merci pour votre soutien, manifesté par vos rires, vos applaudissements et qui porte nos acteurs lors de leurs prestations !

En ce qui concerne les adhésions aux différentes activités, vous avez adhéré en nombre suffisant pour maintenir la plupart des activités proposées au forum des associations de septembre. La tenue d'une seule section a été interrompue (gym), faute de participants en nombre suffisant cette année. Des places sont toujours disponibles en multisports, si vous êtes nouvel arrivant sur la commune et que vous êtes intéressés par une activité en particulier, contactez le responsable de l'activité. Les coordonnées des responsables sont sur notre dépliant que vous pourrez trouver sur notre page : <https://fb.me/loisirssaintmars/> ; vous y trouverez également toute l'actu. Vous pouvez également nous rejoindre en tant que bénévole y compris pour nous accompagner ponctuellement dans l'organisation des différentes manifestations (aide au montage de barnums, de podiums ou à l'entretien courant, comme ce qui a été fait par les parents

des adhérentes de la section danse pour le revêtement de la salle). A cette occasion, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui choisissent cette forme de soutien à l'association. Courant janvier, les adhérents des différentes sections de l'association seront conviés à partager la traditionnelle galette.

Maryline Maillard **06.16.32.58.77**



Jardinier Sarthois

La section organise son Assemblée Générale le **samedi 26 janvier 2019 à 14 heures** à la salle polyvalente et invite tous les jardiniers à venir rejoindre cette association et vous pourrez poser vos questions sur le jardinage. Concours des maisons fleuries Voici le classement sur 44 maisons contrôlées

1. Mme JARRY Ginette
2. Mme et Mr MORANCAIS Gérard
3. Mme et Mr LETOURMY Bernard
4. Mme et Mr FOURNIER Jean-Yves
5. Mme et Mr FOUINEAU Jean
6. Mme et Mr HUNAUULT Jean
7. Mme et Mr FOURNIER Jean-Louis
8. Mme et Mr PIOGER Jean-Paul
9. Mme et Mr CHEVALIER Gérard
10. Mme et Mr NIVAUULT Yves

Michel Verneau
06.72.84.66.72

Tarot Club

Le tarot est un jeu de cartes connu et souvent pratiqué entre amis ou en famille, mais il se joue aussi dans des clubs avec concours, championnats ...

Le Tarot Club de Saint Mars est une association qui s'adresse aux joueurs plus ou moins expérimentés, le club leur propose un lieu et des horaires pour pouvoir se retrouver et jouer dans de bonnes conditions, le matériel étant fourni. Les joueurs expérimentés aident à progresser. Ces séances ont lieu **le premier mardi de chaque mois à 20h30** à la salle polyvalente. La soirée est partagée en 3 tours de 8 coups avec une petite pause entre les tours, nous ne pratiquons que le tarot de base, c'est-à-dire 4 joueurs. La participation est de 2.50 € par joueur et par séance. Le club organise aussi des « challenges » (ou tournois) le dimanche après-midi 5 fois dans l'année scolaire. Ce sont des joueurs de tous niveaux mais qui, au minimum, maîtrisent à peu près les tactiques de base du jeu.

Du nouveau pour les jeunes écolier(e)s Cette année le club propose une activité « Jeux de cartes » au sein de l'école primaire, sur le temps des TAP (temps d'activités périscolaires).

Il s'agit de découvrir les jeux de cartes, de les manipuler, de s'approprier les différents éléments : les couleurs, les figures, la hauteur ou la valeur ... Ensuite les élèves vont apprendre à jouer, à dominer petit à petit les tactiques et astuces à travers « la dame de pique ». Ce jeu est plus complexe qu'il n'y paraît et suscite réflexion. Il a aussi l'avantage de figurer sur bon nombre d'ordinateurs ou tablettes, les écoliers pourront rejouer à la maison.

... et pour les adultes débutant(e)s Parmi les joueuses et joueurs occasionnels de tarot, il en est certain qui souhaiteraient pratiquer plus souvent. Des rencontres avec ces joueuses ou joueurs potentiels ou ayant déjà essayé le club par le passé, donnent à penser qu'ils ne viennent plus ou qu'ils n'osent faire le premier pas, principalement pour deux raisons : L'ambiance est parfois un peu trop sérieuse et les règles sont rigides. Pour ce qui est de l'ambiance, elle est bonne. Il peut y avoir de petits énervements, pour l'erreur d'un joueur, pour un manque chance ou pour une faute d'inattention ...

mais ceci est le lot de toute partie de cartes, y compris entre amis, voire même en famille !

Quant aux règles, il existe beaucoup de pratiques différentes d'un joueur à l'autre, quelques exemples : combien de points pour une « petite » ? une « pousse » ? – comment compter le « petit au bout » ? une « poignée » ? une « misère » ? – combien « coûte une fausse donne » ?

Une seule solution pour éviter toutes ces différences : appliquer la règle de la Fédération Française de Tarot. Il suffit de quelques parties pour en assimiler les règles principales. Trois exemples parmi les questions ci-dessus : pousse et misère n'existent plus, une fausse donne n'entraîne pas de perte de point.

Le Tarot Club de St Mars propose donc à toute joueuse ou tout joueur la pratique du tarot en appliquant progressivement les règles fédérales, mais toujours dans la bonne humeur ! Le jour, l'horaire et le lieu seront fixés en fonction des demandeurs. Participation de 1 € par joueur et par séance.

Jean-Louis Daubias
06.83.21.33.58





Syndicat d'eau

Notre eau, notre richesse

L'eau distribuée à BRETTE LES PINS provient essentiellement de deux forages réalisés dans le tuffeau Turonien au lieu-dit Le Moulin Neuf à Brette-les-Pins.

L'eau pompée est refoulée vers les châteaux d'eau situés sur une hauteur de Saint Mars d'Outillé au lieu-dit La Brosse à 129m, c'est-à-dire à environ deux kilomètres des forages. Les réunions concernant l'avenir du syndicat se poursuivent : en effet la loi NOTRe nous oblige à rallier la Communauté de Communes du Sud Est Pays Manceau ou directement à un autre syndicat limitrophe plus important d'ici 2020 ou 2026 au plus tard.

Dans cette perspective nous sommes en cours de réalisation d'une « Etude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable »

Méthodologie et déroulement de l'étude :

Phase 1 : Prédiagnostic / état des lieux.

Phase 2 : Campagne de mesures et investigations.

Phase 3 : Modélisation et diagnostic.

Phase 4 : Réflexion patrimoniale

Cette étude sera terminée en juin 2019. Nous continuons à changer les anciens compteurs, environ une cinquantaine par an. La fonction du syndicat est de distribuer dans les meilleures conditions ce bien précieux qu'est l'eau : ne la gaspillons pas ! Rappelons que l'eau du robinet est d'une excellente qualité, vous pouvez donc la consommer en toute confiance.

Pratique

Sachez que pour vos paiements vous pouvez également choisir : le prélèvement automatique, la mensualisation en cinq mois, le règlement par internet. Pour cela, contactez le Syndicat d'Eau au **02.43.75.83.11** leurs agents se feront un plaisir de vous renseigner.

Le paiement de votre facture d'eau doit se faire directement à la trésorerie d'Ecommoy. Pour les branchements, et autres prestations, paiement au syndicat d'eau.

QUELQUES CONSEILS

Un compteur relève de la responsabilité de l'habitant. S'il est détérioré, notamment par le gel, son changement est à votre charge. Assurez-vous qu'il est isolé.

L'eau a un mauvais goût. Un peu de chlore est ajouté pour éviter toute introduction de germes. Remplir une carafe, la laisser à l'air libre suffit à faire disparaître l'odeur. Si vous vous absentez quelques jours, faites couler le robinet une trentaine de seconde à votre retour afin de purger l'installation.

Afin de protéger votre compteur des rigueurs de l'hiver, quelques précautions s'imposent :

- En cas d'absence prolongée n'omettez pas de vidanger vos installations.

- Pour isoler correctement votre compteur, s'il est situé dans un regard enterré non conçu pour protéger contre le gel, utiliser des plaques en mousse de polyuréthane ou de polystyrène extrudé.

- Ne pas utiliser de matériaux absorbants l'humidité de type : paille, textile, papier, laine de verre ou de roche etc.

Les plaques de polystyrène expansé sont très fragiles et les rongeurs en sont friands.

- Pour les conduites exposées vous pouvez trouver dans le commerce des gaines isolantes de différents diamètres de tuyaux.

- Mettez hors d'eau, pendant les périodes de gel, les robinets situés à l'extérieur.

- En cas de début de gel utiliser un sèche-cheveux cela peut suffire, n'utiliser jamais une flamme. Vidanger votre installation.



Zoom sur le nouveau site internet de la commune

Résolument tournée vers l'avenir, la commune va mettre à disposition des citoyens un site moderne et simple d'utilisation.

La Mairie travaille sur la refonte du site internet et sur une application mobile pour faciliter les échanges avec ses citoyens. Dans ce projet, la commune est accompagnée par la société LR Marketing.

Le nouveau site s'organise autour de 5 onglets principaux : votre Mairie, Découvrir, Enfance et Jeunesse, Culture & Loisirs et Vie pratique. Un menu de liens rapides sera également mis en place afin d'améliorer l'accès à l'information vers les menus de cantines, les démarches administratives, le conseil municipal et le futur portail Familles.

Le nouveau site a également été pensé pour une lecture sur tablette et smartphone.

Dès la page d'accueil, les administrés pourront rapidement connaître les événements de la commune, les horaires d'ouverture de la Mairie, les actualités du moment, etc.

Toujours dans une optique de faciliter la vie de ses citoyens, la Mairie va se doter d'une application mobile entièrement personnalisable par l'utilisateur. Disponible en téléchargement en janvier sur Apple Store et Play Store, l'application permet de créer son propre flux d'informations en choisissant celles que l'on souhaite voir apparaître : l'agenda, les services municipaux, l'école, les actualités, etc. Adapté au quotidien de chacun, la Mairie s'investit pour améliorer l'accès à l'information tout en respectant le confort de chaque utilisateur sans être intrusif.

La municipalité a aussi fait le choix de simplifier les démarches périscolaires en investissant dans l'installation d'un portail Familles (accessible sur le site et l'application de la commune). Cette solution offrira aux parents la possibilité de réaliser les inscriptions à la cantine et aux TAP, de signaler une absence et de connaître les actualités liées à l'Enfance dans la commune. Le pointage des enfants lors des activités (cantine et garderie) sera simplifié pour les agents de la municipalité.

Au travers de ce projet digital, la Mairie souhaite refléter le dynamisme de la commune, informer dans la mobilité et simplifier les démarches des citoyens en offrant des outils disponibles 24/24h et 7/7j.



Une Page d'histoire

À la fin de la Première Guerre mondiale, l'armistice de Rethondes est un traité signé le 11 novembre 1918, entre les forces alliées et l'Allemagne dans un wagon dans la forêt de Compiègne à Rethondes.

Ce traité définit la fin des combats sur le front occidental, et les conditions de la défaite de l'Allemagne. Les signataires sont Ferdinand Foch pour les Alliés et Matthias Erzberger pour l'Allemagne.

Les circonstances de l'armistice:

Depuis juillet 1918, sur le front ouest, l'armée impériale allemande recule progressivement, mais en bon ordre. Les troupes alliées (Français, Britanniques, Belges, États-Uniens...) progressent vers les frontières allemandes.

Les alliés de l'Allemagne ont cessé les combats : la Bulgarie le 29 septembre, la Turquie le 30 octobre, l'Autriche-Hongrie le 4 novembre.

En Allemagne même la population soumise à des restrictions matérielles importantes et traumatisée par la défaite de ses troupes manifeste violemment son mécontentement contre l'État-Major impérial et le gouvernement impérial de Max de Bade (qui dès le 4 octobre avait demandé qu'elles seraient les conditions de l'arrêt des combats). Une révolution sur le modèle russe est peut être possible, puisque depuis le 3 novembre les marins





du port militaire de Kiel se sont mutinés et commencent à se constituer en « soviets ». Le mouvement révolutionnaire se propage à toutes les grandes villes. Les Gouvernements alliés ont fait savoir qu'ils ne négocieraient pas avec l'empereur Guillaume II.

Afin d'éviter cette situation et de conserver une armée intacte, capable d'écraser une révolution naissante, l'État-Major allemand obtient, le 9 novembre 1918, l'abdication de l'empereur Guillaume II (celui-ci s'exile aux Pays-Bas qui n'avaient pas pris parti pendant la guerre). Les hommes politiques allemands regroupés dans un gouvernement d'union animé par les socialistes du SPD s'entendent avec l'État-Major pour préserver l'armée allemande.

Pour cela il faut arrêter le plus vite possible les combats. La responsabilité de cette défaite sera prise en charge par les politiques, puisque l'armée allemande est encore en territoire ennemi et ne s'est pas (encore) effondrée. C'est le gouvernement allemand qui fait officiellement la demande (et non l'armée).

Le maréchal Foch généralissime des armées alliées souhaite poursuivre l'armée allemande jusque sur son territoire, la « mettre à genoux » et lui infliger l'humiliation de l'invasion. Malgré cet avis, le gouvernement français de Georges Clemenceau préfère aboutir le plus vite possible à la fin des combats.



Lettre d'un soldat allemand
8 février 1916

Salut,
 Vous savez, c'est dur de vivre tous les jours dans les tranchées et de ne manger que de la soupe. Mais il y a plus grave : aujourd'hui, Mark, mon meilleur ami, s'est fait tuer par un Français. C'est une grenade qui est arrivée dans notre tranchée juste à côté. Ça a explosé, il est mort sur le coup et on était plusieurs éclaboussés de terre et de sang. On s'est couchés, après, ils nous tiraient dessus et j'avais peur de me faire tuer. Il y en a qui criaient tellement ils avaient peur, je me suis caché et puis après, j'ai tiré aussi sur les Français. J'ai dû partir en courant : j'ai vu qu'ils me visaient mais ils ne m'ont pas touché, ils visaient mal, j'ai eu de la chance. J'espère revenir vivant.
 Au revoir.

Hans.

Il est conscient que la destruction de l'armée allemande la rendrait inopérante face à des révolutionnaires.

Il connaît la lassitude des populations civiles et des soldats qui ont subi plus de quatre années de guerre et de sacrifices. Les négociations commencent le 7 novembre à Rethondes en forêt de Compiègne.

Les clauses de l'armistice:

L'Allemagne cesse les combats le 11 novembre. L'armistice est conclu pour 36 jours (renouvelables). Il y aura cependant 11 000 morts le 11 novembre à la suite d'attaques limitées décidées par les généraux alliés. L'Allemagne doit livrer 5 000 canons, 25 000 mitrailleuses et 1 700 avions. Sur l'insistance des Britanniques l'Allemagne doit livrer tous ses sous-marins et sa flotte de haute-mer. Elle est donc désormais incapable de reprendre les combats. Elle doit libérer sans réciprocité » les prisonniers alliés. Mais les soldats allemands d'infanterie restent sous les armes.

Les tranchées

De la boue, de la boue
 Sur mes mains, sur mes joues
 La nuit, le jour, à toute heure
 Je n'en peux plus, quel malheur.

Tirs d'obus ou lirs de canons,
 Et le gaz moutarde, notre démon.
 La nuit, le jour, à toute heure
 Je n'en peux plus, quel malheur.

Manque de nourriture et d'hygiène
 Et la mort quotidienne.
 La nuit, le jour, à toute heure
 Je n'en peux plus, quel malheur.

Fabienne Berthomier

En attendant la conclusion de la paix à Versailles en juin 1919. Les troupes allemandes doivent évacuer dans les quinze jours les territoires encore occupés en France, Belgique et Luxembourg ainsi que, dans les trente jours la rive gauche du Rhin. Des têtes de ponts d'un diamètre de 30 kilomètres sur la rive droite du Rhin seront occupées à Cologne, Coblenz et Mayence par les troupes alliées. La France et la Belgique obtiennent donc une zone tampon démilitarisée.

Pour ne rien oublier...

L'Agenda des manifestations

JANVIER

Vendredi 11 Vœux du Maire à 20h00 Salle polyvalente

Mardi 22 Atelier « Jus détox et multivitaminé » à 9h30 La Parenthèse

Samedi 26 Assemblée Générale Jardinier Sarthois à 14h00 Salle polyvalente

Samedi 26 Assemblée Générale Les Turbulents St Martiens à 19h00 Restaurant l'Ardoise

FEVRIER

Dimanche 3 Concours de Tarot de 14h00 à 19h00 Salle polyvalente

Mardi 5 Atelier « String Art » à 9h30 (Suite du premier atelier le 8 janvier) La Parenthèse

Dimanche 10 Randonnée Enigmes (rendez-vous presbytère) Les Turbulents Saint Martiens

Jeudi 21 Atelier Familles « Voix/Expression enfant » de 14h30 à 15h30 pour les 7-10 ans et 16h00 à 17h30 pour les ados La Parenthèse

Dimanche 24 février : Championnat régional de Kinball Complexe sportif

MARS

Dimanche 3 Critérium Tir à l'Arc Complexe sportif

Mardi 5 Atelier « Démaquillant au naturel » à 9h30 La Parenthèse

Mardi 19 Atelier « Sculpture en papier kraft » à 9h30 La Parenthèse

Dimanche 24 Concours de Tarot de 14h00 à 19h00 Salle polyvalente

AVRIL

Mardi 2 Atelier « Chocolat » à 9h30 La Parenthèse

Mardi 9 Atelier Familles « Tête à gazon » de 15h00 à 17h00 La Parenthèse

Dimanche 22 Chasse à l'œuf Les Turbulents Saint Martiens PARC du presbytère

Dimanche 28 Défilé Journée du Souvenir

Dimanche 28 Banquet des Seniors Salle des fêtes

Mardi 30 Atelier « Yoga » à 9h30 La Parenthèse

MAI

Mercredi 8 Défilé Victoire 1945

Dimanche 12 Concours de Tarot de 14h00 à 19h00 Salle polyvalente

Samedi 18 Soirée à thème Les Turbulents Saint Martiens

Dimanche 26 mai : Elections européennes

JUIN

Samedi 1 Représentation théâtre junior Salle des fêtes

Jeudi 6 Réunion cantonale Salle polyvalente Génération Mouvements

Samedi 15 Gala de danse Salle des fêtes

Samedi 15 et dimanche 16 Exposition des peintres (section peinture) Loisirs St Mars Presbytère

Samedi 22 Fête de la Musique parc du presbytère et bourg du village

samedi 29 juin Fête des écoles groupe scolaire

Dimanche 30 Tournoi annuel Tennis